

La Charte Natura 2000 ...

• La Charte Natura 2000 est un document proposé à la signature des propriétaires et constitué d'une liste de recommandations et d'engagements pour des pratiques de gestion courante et durable des territoires au sein du site Natura 2000 Rioumajou et Moudang.

L'objectif de cette Charte est la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire recensés durant la phase d'élaboration du Docob. Elle contribue à la poursuite et au développement de pratiques favorables à la conservation du site.

• La Charte Natura 2000 du site Rioumajou et Moudang, rédigée durant l'été 2008, est en cours de validation par les membres du Comité de suivi, qui se sont réunis en octobre 2008. Par la suite, tous les propriétaires des parcelles incluses dans le site Natura 2000 pourront adhérer à cette Charte pour une durée de 5 ans. La signature de cette Charte ouvre notamment le droit à l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les propriétaires concernés.

• Des journées d'information à ce sujet seront organisées cet automne en mairie, afin que les propriétaires puissent signer en connaissance de cause la présente Charte. L'exonération de la taxe sur le foncier non bâti prendra alors effet à partir de l'année 2009 pour les chartes signées avant le 31 décembre 2008.



Androsace des Pyrénées

Des questions ?

La Mairie de Saint Lary et Hortense Lebeau* se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

* **Hortense Lebeau** - Chef de projet loisirs - nature - développement local - Office National des Forêts - Agence des Hautes Pyrénées - USTAC - Rue Jean Loup Chrétien - BP 13 12 - 65013 Tarbes
05 62 44 20 34 / 06 11 39 35 20
hortense.lebeau@onf.fr

Vous pourrez également vous procurer les 3 premiers bulletins d'information du site encore disponible sur simple demande à l'ONF.

Le document d'objectifs est en libre consultation dans chacune des mairies concernées par le site (Saint Lary Soulan, Tramezaygues, Sailhan et Estensan)



Comité de rédaction :
Hortense Lebeau / Anne Sallent / Catherine Brau Nogué

Crédits photos :
C. Bernardin (CETONIA) / F. Schwaab / A. Bertrand / S. Déjean (GCMP) / A. Sallent - C. Brau Nogué (CRPGE) / H. Lebeau - P. Maury (ONF)

Mise en page :
www.emendy.com

Impression :
Conseil Imprime - Tarbes



Imprimé sur papier recyclé



un site Natura 2000...

Rioumajou et Moudang

Bulletin d'information locale

n°4

NATURA 2000 est désormais un véritable label qui a pris toute sa place dans la gestion des espaces naturels particulièrement riches que sont les vallées du Moudang et du Rioumajou.

Nous pouvons être satisfaits de l'implication de nombreux partenaires qui se sont associés pour définir les actions à mettre en place sur les territoires concernés.

En effet, aux côtés des élus, les groupements pastoraux, les sociétés de chasse, la société de pêche et de nombreux autres partenaires se sont impliqués dans la mise en œuvre des projets.

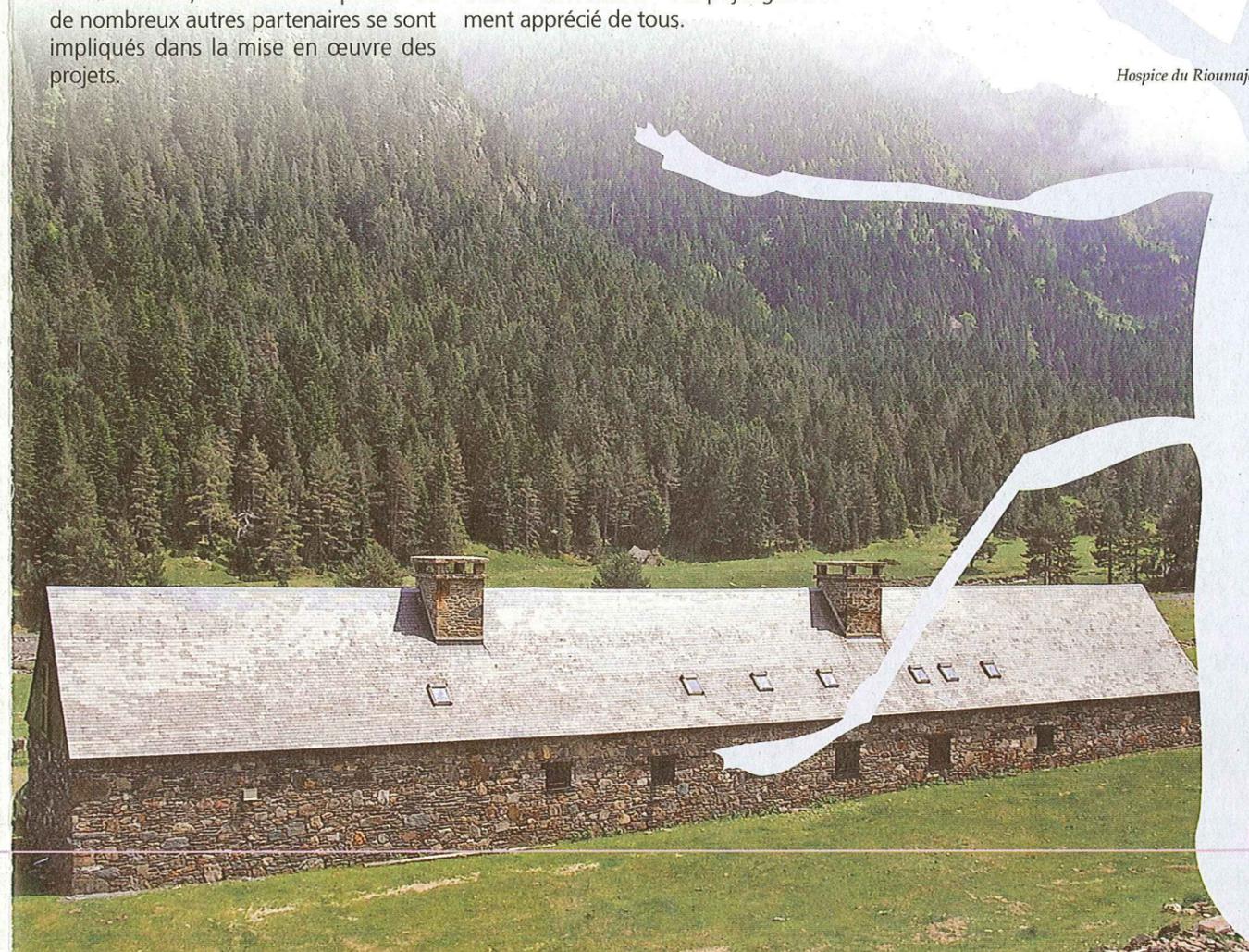
La grande réussite du site NATURA 2000 est d'avoir été mis en place sans contrarier le développement des politiques locales. Au contraire, NATURA 2000 est un label qui, par exemple, suscite de l'intérêt pour les nombreux vacanciers qui visitent les territoires concernés et parcourent nos deux vallées.

De même, NATURA 2000, en initiant une action de débroussaillage a permis de remettre à la disposition des éleveurs des zones fortement dégradées et inaccessibles aux troupeaux. Cela a participé également à une « rénovation » des paysages tellement apprécié de tous.

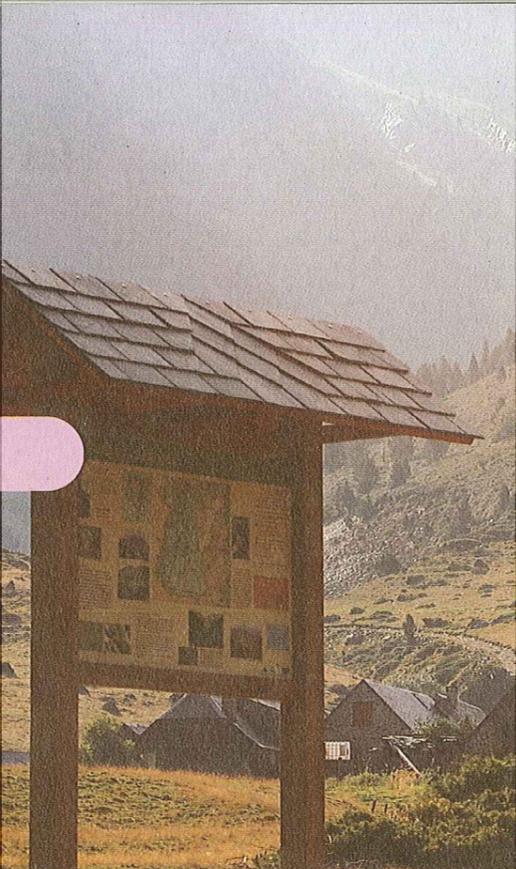
Le programme NATURA 2000 va donc poursuivre son chemin. Ce bulletin « Infosite » détaille les actions en cours et à venir. Nous formulons le souhait que tous ensemble nous considérions ces actions comme une véritable « plus value » écologique. L'avenir devrait nous donner raison.

Jean-Henri Mir
Maire de Saint Lary Soulan,
Président du Comité de suivi Natura 2000

Hospice du Rioumajou



éditorial



Panneau d'information des Granges du Moudang



Cela fait maintenant 2 ans depuis le dernier bulletin d'information infosite. Nous sommes aujourd'hui au cœur de la phase d'animation du site Natura 2000 du Rioumajou et Moudang et de nombreuses actions ont été initiées et menées à bien durant ce temps ...

Les actions mises en oeuvre au cours de ces 2 dernières années ...

- L'information du public
- Des suivis naturalistes en cours sur le site
 1. Suivi des populations de chauves souris + prospection du bâti
 2. Suivi des populations du Desman
- Le Contrat forestier dans la vallée du Rioumajou
- Débroussaillage et suivi de la végétation des estives
- La Charte Natura 2000

L'information du public ...

6 grands panneaux d'information générale ont été disposés afin d'informer et de sensibiliser les visiteurs aux différentes problématiques du site Natura 2000 : On y trouve des informations sur la faune, la flore, le réseau écologique européen Natura 2000, les pratiques pastorales ou encore la réglementation en vigueur. 4 panneaux ont été installés dans la vallée du Rioumajou en juillet 2007 et 2 dans la vallée du Moudang à la fin de l'été 2007.

Le suivi des populations de chauves-souris

En 2007, le suivi des chauves souris consistait à la prospection du bâti dans le Rioumajou et au suivi des espèces sur l'ensemble du site. A l'occasion d'une rencontre sur le terrain avec les propriétaires privés des granges du Rioumajou en mai 2007, le Parc National des Pyrénées avait alors fait une découverte intéressante : la présence du **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*).

Le suivi 2008 associe le Parc National des Pyrénées et le Groupe Chiroptère Midi Pyrénées (GCMP) et s'organise aussi selon 2 volets :

- La prospection du bâti dans le Moudang
- Le suivi des espèces sur l'ensemble du site suivant les méthodes de détection par ultrasons et la capture.

Lors de la prospection du bâti dans le Moudang le GCMP a fait une découverte majeure :

la première mention de l'**Oreillard montagnard** (*Plecotus macrotis*, espèce récemment décrite) en Pyrénées françaises.

Le suivi des populations de Desman

Le suivi des populations du Desman comprend 2 aspects :

- Le suivi de l'espèce par la recherche d'indices de présence
- Le suivi de la qualité des eaux

Une réunion d'information visant à définir les actions à mener a eu lieu au printemps 2007.

Fin 2007, c'est la société de pêche « La Gaule Auroise » qui accepte de porter la maîtrise d'ouvrage concernant le suivi de l'espèce ainsi que les analyses d'eau. La première campagne de prospection a lieu fin 2007 et des fèces sont alors observés. Une nouvelle campagne de prospection a lieu à la fin de l'été 2008 et durant l'automne. Elle confirme la présence du Desman sur le site du Rioumajou et Moudang dans les trois cours d'eau : la Neste du Rioumajou, la Neste du Moudang et le ruisseau de Lassas.

Oreillard montagnard



Desman des Pyrénées



Rioumajou et Moudang

Le Contrat forestier du Rioumajou ...

A la suite d'une journée de sensibilisation des agents forestiers et des élus à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière au printemps 2007, le 1^{er} Contrat forestier du département des Hautes Pyrénées a été mis en place en 2007 dans le Rioumajou sur 3 parcelles forestières appartenant aux communes de Saint Lary Soulan et Sailhan.

Ce contrat est composé de 2 mesures :

- La « Mesure K » vise à favoriser le « compartiment » bois mort en augmentant le nombre d'arbres sénescents voir dépérissant ainsi que des arbres à microhabitats (cavités, fissures, trous de pics...) qui présentent un intérêt écologique important pour de nombreux groupes d'espèces (insectes, chauves souris, mousses, champignons ...).

Suite à l'identification des arbres « bon pour la biodiversité » sur le terrain courant 2007, 80 arbres seront maintenus sur pied pour une durée de 30 ans : chaque arbre fait l'objet d'une rémunération qui compense la perte de valeur d'avenir. Leur marquage à l'aide de plaquettes bleues a été achevé durant l'été 2008.



Arbre « bon pour la biodiversité »

- La Mesure M informe les usagers de l'existence du contrat, de son contenu et de son intérêt environnemental à travers un panneau d'information qui sera mis en place à l'automne 2008 près de la cabane de Soulé à Frédancon.

L'extension de ce contrat est prévue pour l'année 2009 ...



Journée de sensibilisation

Débroussaillage et suivi de la végétation

Cette action concerne un suivi de végétation après débroussaillage d'une lande à genévriers sur 7 hectares dans le secteur d'Etat, (hospice du Rioumajou). Réalisé par le CRPGE, ce suivi est en place depuis 2007, avec un bilan final prévu au bout de 5 ans. Il est financé sur l'enveloppe Natura 2000 (Taux 100 % : crédits Etat et Europe).

Ce suivi de végétation comporte 3 volets :

- Suivi photographique : des vues générales de la zone débroussaillée sont prises chaque année depuis des points fixes identifiés.
- Lignes permanentes : elles permettent des observations portant sur la physionomie (type et hauteur de végétation) ou sur la composition botanique du couvert (espèces présentes et abondance relative).
- Placettes permanentes : elles permettent de suivre la décomposition des résidus de broyage, la proportion de sol nu, l'accessibilité à la ressource des animaux et la manière dont les troupeaux réinvestissent ou non ces zones débroussaillées.

Les premières observations montrent que le broyage a été efficace sur les buissons de genévriers et de rhododendrons. Seuls quelques pieds repartent difficilement. En revanche, les nombreux résidus de broyage constituent une certaine gêne pour la circulation des troupeaux, d'où une relative abondance de chardons (*Cirsium des marais*) et de framboisiers. Mais la situation va continuer à évoluer avec la décomposition de la litière et la recomposition progressive d'un tapis herbacé plus homogène.

Calendrier :

Été 2006 : Etat des lieux avant débroussaillage

De décembre 2006 au printemps 2007 : débroussaillage sur landes à genévriers sur 7 hectares

Été 2007 : premier suivi de la végétation (placettes et transects)

Été 2008 : 2^{ème} suivi de la végétation
Le suivi se poursuivra les années suivantes.

Rioumajou et Moudang